

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de **FINACorp Obligataire SICAV** arrêtés au **30 Juin 2023** qui font apparaître un actif net de **4 237 240 DT** et une valeur liquidative égale à **129,964 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Juin 2023** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de **FINACorp Obligataire SICAV** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Juin 2023**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société **FINACorp Obligataire SICAV** pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 Juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN

LIBELLE	NOT E	Au 30.06.2023	Au 30.06.202	Au 31.12.2022
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3.399.313	3.735.056	3.949.021
a- Actions et valeurs assimilées		0	316.859	245.559
b- Obligations		1.530.733	3.418.197	1.836.267
c- Emprunts d'état		1.868.580	0	1.867.195
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	860.317	2.996.677	1.345.874
a- Placements monétaires		0	0	497.716
b- Disponibilités		860.317	2.996.677	848.158
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		4.259.630	6.731.733	5.294.895
<u>PASSIFS</u>				
Opérateurs créditeurs	PA1	18.692	21.037	17.328
Autres créditeurs divers	PA2	3.698	3.814	11.290
<u>ACTIF NET</u>		<u>4.237.240</u>	<u>6.706.882</u>	<u>5.266.277</u>
Capital	CP1	3.287.414	5.486.347	4.196.616
Sommes capitalisables		949.826	1.220.535	1.069.661
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		836.712	1.063.351	811.954
b- Résultat capitalisable de la période		117.966	121.311	266.857
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		-4.853	35.873	-9.150
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4.259.630	6.731.733	5.294.895

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Revenus du portefeuille-titres	PR1	61.727	123.375	50.213	94.719	216.561
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		25.923	53.870	50.213	94.719	135.401
c- Revenus des B.T.A		35.804	69.505	0	0	81.160
Revenus des placements monétaires	PR2	7.780	20.018	32.203	54.636	108.186
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>69.507</u>	<u>143.393</u>	<u>82.415</u>	<u>149.356</u>	<u>324.746</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-7.587	-15.823	-9.930	-18.065	-37.574
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		61.920	127.569	72.486	131.290	287.173
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4.766	-9.603	-5.159	-9.979	-20.316
RESULTAT D'EXPLOITATION		57.154	117.966	67.326	121.311	266.857
Régularisation du résultat d'exploitation		1.175	-4.853	34.767	35.873	-9.150
SOMMES CAPITALISABLES DE LAPERIODE		58.329	113.114	102.093	157.184	257.707
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1.175	4.853	-34.767	-35.873	9.150
Variation des plus (ou moins) valuespotentielles sur titres		-1.397	-3.710	2.739	-7.275	-6.331
Plus (ou moins) values réalisées surcession des titres		3.113	8.734	1.556	13.606	20.840
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		58.870	122.990	71.622	127.642	281.366

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET					
LIBELLE	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	58.870	122.990	71.622	127.642	281.366
a- Résultat d'exploitation	57.154	117.966	67.326	121.311	266.857
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1.397	-3.710	2.739	-7.275	-6.331
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	3.113	8.734	1.556	13.606	20.840
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	-8.536	-1.152.027	1.968.615	1.982.831	388.502
a- Souscriptions	1.068.416	2.467.703	2.996.030	3.454.869	6.957.366
- Capital	828.900	1.930.200	2.454.500	2.834.200	5.638.000
- Régularisation des sommes non distribuables	6.556	14.514	11.163	12.723	30.330
- Régularisation des sommes capitalisables	232.960	522.988	530.367	607.946	1.289.037
b- Rachats	-1.076.952	-3.619.730	-1.027.414	-1.472.038	-6 568 864
- Capital	-836.600	-2.837.900	-842.100	-1.210.900	-5.305.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-6.591	-21.040	-3.821	-5.294	-30.310
- Régularisation des sommes capitalisables	-233.762	-760.790	-181.493	-255.844	-1.233.355
VARIATION DE L'ACTIF NET	50.334	-1.029.037	2.040.237	2.110.473	669.868
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	4.186.906	5.266.277	4.666.645	4.596.409	4.596.409
b- Fin de période	4.237.240	4.237.240	6.706.882	6.706.882	5.266.277
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	32.680	41.680	38.461	38.352	38.352
b- Fin de période	32.603	32.603	54.585	54.585	41.680
VALEUR LIQUIDATIVE	129.964	129.964	122.870	122.870	126.350
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5.78%	5.77%	5.08%	5.09%	5.43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30 Juin 2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2023**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2023** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Juin 2023**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2023** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Juin 2023** à 3.399.310 DT (*) et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.06.2023	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		1.477.654	1.530.730 (*)	35.94%	36.13%
TN0003400330	AB 2008	3.000	75.000	75.470	1.77%	1.78%
TN0003400348	AB 2009 SUB	1.150	15.284	15.784	0.37%	0.37%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2.000	120.000	123.363	2.90%	2.91%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4.000	400.000	420.344	9.87%	9.92%
TN0001300607	BTE 2010	3.500	140.000	145.152	3.41%	3.43%
TN0004201471	CIL 2020-1	1.500	60.000	60.358	1.42%	1.42%
TN0007310568	HL 2020-03	1.000	60.000	62.072	1.46%	1.46%
TN0002601045	STB 2010/1	3.000	39.870	40.332	0.95%	0.95%
TNWQSOMZ65V	STB SUB 2021-1	3.000	240.000	246.910	5.80%	5.83%
TN0006610547	TJL 2019-1	1.000	20.000	20.094	0.47%	0.47%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2.000	160.000	168.454	3.95%	3.98%
TN0002102150	TLF 2021-1	1.000	60.000	60.980	1.43%	1.44%
TN0003900248	UIB 2009/1	2.500	87.500	91.415	2.15%	2.16%
	Emprunt d'Etat		1 800.000	1.868.580	43.87%	44.10%
TN0008000838	EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4.000	400.000	428.160	10.05%	10.10%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT	4.000	400.000	408.138	9.58%	9.63%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 TMM+2.2	5.000	500.000	530.583	12.46%	12.52%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 TMM+2.2 CAT	5.000	500.000	501.699	11.78%	11.84%
	Titres OPCVM		0	0	0.00%	0.00%
	Total		3.277.654	3.399.310(*)	79.80%	80.22%

(*) Un écart de 3,455 DT qui remonte à l'exercice 2022, a été observé entre le solde comptable (1.530.733 DT) et la valorisation du portefeuille titres (1.530.730 DT), est dû à la comptabilisation à tort d'une écriture « OD » parmi les comptes du portefeuille titres.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.06.2023	Solde au 30.06.2022	Solde au 31.12.2022
Placements monétaires	0	0	497.716
Certificats de dépôts	0	0	497.262
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0	454
Disponibilités	860.317	2.996.677	848.158
Compte à terme	0	400.000	0
Intérêts courus sur compte à terme	0	3.200	0
Avoirs en banque	853.697	2.586.185	344.107
Sommes à l'encaissement	0	0	500.000
Sommes à régler	0	0	0
Intérêts sur Dépôt à vue	6.620	7.292	4.051
Total	860.317	2.996.677	1.345.874

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.06.2023	Solde au 30.06.2022	Solde au 31.12.2022
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	6.208	8.553	7.794
Frais du dépositaire	12.484	12.484	9.534
Total	18.692	21.037	17.328
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	2.479	2.480	5.000
Autres Créditeurs (CMF)	363	562	474
Charges budgétisées à payer	856	772	5.221
Etat, retenue à la source	0	0	595
Total	3.698	3.814	11.290

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2022	
* Montant en nominal	4.168.000
* Nombre de Titres	41.680
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	1.930.200
* Nombre de titres émis	19.302
Rachats effectués	
* Montant en nominal	2.837.900
* Nombre de titres rachetés	28.379
Capital au 30.06.2022	
* Montant en nominal	3.260.300
* Nombre de Titres	32.603
* Nombre d'actionnaires	92

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2022	4.196.616	4.196.616
Souscriptions de la période	1.930.200	1.930.200
Rachats de la Période	-2.837.900	-2.837.900
Autres Mouvements	-1.502	948 324
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-3.710	-3.710
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	8.734	8.734
Régularisation Sommes non distribuables	-6.525	-6.525
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables	0	949.826
Montant Fin de période au 30.06.2023	3.287.414	4.237.240

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	25.923	53.870	50.213	94.719	135.401
Revenus Des BTA					
Intérêts	35.804	69.505	0	0	81.160
Total	61.727	123.375	50.213	94.719	216.561

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts sur certificats de dépôt	0	5.019	19.163	31.878	71.233
Intérêts sur comptes de dépôt	7.780	15.000	13.039	22.759	36.953
Total	7.780	20.018	32.203	54.636	108.186

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6.104	12.873	8.446	15.115	31.624
Rémunération du dépositaire	1.483	2.950	1.483	2.950	5.950
Total	7.587	15.823	9.930	18.065	37.574
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1.247	2.480	1.247	2.480	5.000
Redevance CMF	1.026	2.164	1.420	2.540	5.315
Charges diverses	0	1	0	1	1
Charges budgétisées (Résultat)	2.493	4.959	2.493	4.959	10.000
Total	4.766	9.603	5.159	9.979	20.316

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Juin 2023** s'élève à 12.873 DT TTC.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Juin 2023** s'élève à 2.950 DT TTC.